

La correction paternelle de Proverbes 3,1-12 et ses résonances deutéronomiques

Bertrand Pinçon

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON (FRANCE)

RESUMEN Este estudio habla del tema de la corrección de Dios en Pr 3: ¿Qué significa exactamente la palabra hebrea *mûsar* (מוֹסֵר) en Pr 3,11? ¿Cómo interpretar tal instrucción divina en el contexto del Prólogo del Libro de los Proverbios, particularmente en el seno de la enseñanza paterna de sabiduría de Pr 3,1-12? Este pasaje se explica a partir de la lectura del Pentateuco. En el Libro del Deuteronomio, el Señor corrige a su pueblo Israel como un padre a su hijo (Dt 4,36; 8,5; 11,12). El estudio paralelo de Pr 3,1-2 y Dt 8 ofrecerá una interpretación nueva del uso de *mûsar* en el contexto de los Proverbios.

PALABRAS CLAVE Sabiduría, instrucción, ley (Torah), mandamientos, alianza.

SUMMARY *This study deals with the question of God's chastening in Pr 3. What exactly means the word *mûsar* (מוֹסֵר) in Pr 3,11? How understand this divine instruction in the context of the Prologue of the Book of Proverbs, especially within the paternal wisdom teaching of Pr 3,1-12? This passage should be lighted by the reading of the Pentateuque. In the book of Deuteronomy, the Lord is chastening his people Israel as a father his son (Dt 4,36; 8,5; 11,2). The parallel studying of Pr 3,1-2 and Dt 8 will give a new interpretation of the use of *mûsar* in the context of Proverbs.*

KEY WORDS *wisdom, instruction, law (Torah), commandments, covenant.*

INTRODUCTION

Le chapitre 3 du livre des Proverbes contient deux enseignements du père à son fils (v. 1-12 et v. 21-35) séparés par une béatitude (v. 13-20). Le premier enseignement s'achève par l'emploi, au v. 11, du terme *מוֹסֵר*, terme sapientiel s'il en est, signifiant instruction, mais aussi discipline, châtiment, correction. Ce mot, qui apparaît une vingtaine de fois dans l'ensemble du livre des Proverbes,

est déjà mentionné, à deux reprises, dans le titre de l'ouvrage pour définir ce qu'est la sagesse (Pr 1,2.3). Dans l'ensemble du Prologue (Pr 1-9), ce terme désigne essentiellement une attitude humaine, le plus souvent celle d'un père envers son fils¹. Il se retrouve abondamment cité dans les *meshâlîm* des collections salomoniennes², parfois en parallèle avec תּוֹכַחַת (reproche, réprimande), à l'instar de Pr 3,11³.

Cependant, en Pr 3,11 – et pour la seule fois dans le livre des Proverbes – le mot בּוֹיֹטֵר est mis sur le compte du sujet divin : “La correction du Seigneur, mon fils, ne la méprise pas” (v. 11a). Comment donc interpréter le recours soudain à l'injonction divine ? Et comment s'inscrit-elle dans le cadre d'une éducation paternelle à la sagesse ?

L'étude de Pr 3,11-12, selon son contexte littéraire, oblige à passer par le détour du Pentateuque, et principalement du livre du Deutéronome, où le Seigneur se présente comme celui qui corrige lui-même son peuple (Dt 4,36 ; 8,5 ; 11,2). C'est en particulier dans le chapitre 8 du Deutéronome que sont contenues les plus grandes affinités avec le texte des Proverbes.

LE STATUT DES V. 11 ET 12

Sur le plan formel, Pr 3,1-12 se présente comme suit :

- v. 1-4 : une adresse du père à son fils (בְּנִי), suivie d'une série de commandements et d'interdits.
- v. 5-10 : une double exhortation (v. 5-8 et v. 9-10) introduite par deux verbes à l'impératif : בָּטַח (aie confiance) et כָּבֵד (honore).
- v. 11-12 : un retour à l'adresse du père à son fils (בְּנִי), suivi d'une double interdiction introduite par l'adverbe de négation (אַל).

1 Pr 1, 8 ; 4, 1 ; 6, 23 ; 8, 33.

2 Voir par exemple : Pr 10,17 ; 12,1 ; 13,1.18.24 ; 19,20 ; 22,15 ; 23,13.

3 Pr 10,17 ; 12,1 ; 13,18 ; 15,5.10.32.

Après avoir exhorté son fils à s'attacher au Seigneur, en lui faisant confiance et en l'honorant, voici que le père l'invite maintenant à ne pas mépriser la correction (מוֹסֵר) divine :

La correction du Seigneur, mon fils, ne la méprise pas ; et ne répugne pas son reproche, car celui qu'il aime, le Seigneur le reprend, comme un père, le fils qu'il chérit (Pr 3,11-12)

À première vue, ces versets, qui semblent détoner par rapport au contexte général de l'exhortation, ne manquent pas de soulever certaines questions tant exégétiques qu'herméneutiques.

Doit-on, par exemple, les traiter indépendamment de l'enseignement paternel ? Doit-on, au contraire, les relier à ce qui précède ? Dans ce cas, à quels versets les rattacher pour conserver à la péricope son unité littéraire ? En outre, comment concilier cette exhortation finale avec le reste de l'enseignement positif du sage ? Et comment interpréter le recours à l'anthropomorphisme du Seigneur ? Pour résoudre ces difficultés, les commentateurs tentent de relier les v. 11 et 12 à ce qui précède, soit aux seuls v. 9 et 10 de l'exhortation paternelle⁴, soit à l'ensemble des v. 5 à 10⁵, faisant ainsi de la correction divine la conséquence immédiate de l'enseignement donné par le maître de sagesse. Toutefois, des arguments littéraires et thématiques invitent à remonter encore plus en amont dans le texte, et à faire dépendre les v. 11 et 12 de l'exorde des v. 1-4. L'appel final à ne pas négliger la correction du Seigneur viendrait alors corroborer, de tout son poids, l'appel initial à observer la Torah et les commandements (v. 1), dévoilant ainsi tout l'enjeu divin de la transmission de la sagesse.

4 C. H. TOY, *A critical and exegetical commentary on the Book of Proverbs* (ICC; Edinburgh 1899) 64 ; R. N. WHYBRAY, *The Book of Proverbs* (The Cambridge Bible Commentary; Cambridge 1972) 25 ; R. C. VAN LEEUWEN, *The Book of Proverbs. Introduction, commentary and reflections* (NIB 5; Nashville 1997) 50 ; R. E. MURPHY, *Proverbs* (WBC 22; Nashville 1998) 21 ; M. V. FOX, *Proverbs 1-9* (AB 18A; New York 2000) 152-153 ; S. PINTO, "Ascolta figlio". *Autorità e antropologia dell'insegnamento in Proverbi 1-9* (Studia Biblica 4; Rome 2006) 134-135.

5 A. LELIÈVRE – A. MAILLOT, *Commentaire des Proverbes III: chapitres 1-9* (LD Commentaires 8; Paris 2000) 59 ; B. K. WALTKE, *The Book of Proverbs. Chapters 1-15* (NICOT; Michigan – Cambridge 2004) 248-250.

LES ARGUMENTS TIRÉS DE LA PÉRICOPE (PR 3, 1-12)

Les v. 11-12 présentent avec les v. 1-2 des correspondances (morphologiques, syntaxiques et thématiques) repérables. Au v. 1, le père s'adresse directement à son destinataire : "mon fils" (בְּנִי). . Cette interpellation disparaît au cours de l'instruction pour ne revenir qu'au v. 11. Et au v. 12, l'emploi du syntagme (בְּנִי) en reçoit une amplification significative par la reprise du vocable בֶּן (en opposition au nom אָב) en raison de la métaphore du père appliquée au Seigneur⁶. Sur le plan syntaxique, les v. 1-2 et 11-12 sont construits de manière parallèle :

בְּנֵי תוֹרָתִי אֶל־תִּשְׁכַּח וּמִצְוֹתַי יִצַּר לְבָבְךָ ¹
כִּי אֶרְדֶּךָ יָמִים וְשָׁנוֹת חַיִּים וְשָׁלוֹם יוֹסִיפוּ לָךְ ²

מוֹסֵר יְהוָה בְּנֵי אֶל־תִּמְאָס וְאֶל־תִּקְקֵן בְּתוֹכָחָתוֹ ¹¹
כִּי אֵת אֲשֶׁר יֵאָהֵב יְהוָה יוֹכִיחַ וּכְאֵב אֶת־בֶּן יִרְצֶה ¹²

L'interpellation du fils, suivie d'une double admonestation : אֶל־תִּשְׁכַּח et יִצַּר (v. 1) ; אֶל־תִּמְאָס et אֶל־תִּקְקֵן (v. 11), est complétée par une explicitation introduite par la particule כִּי (v. 2.12). Le corps de l'instruction vient confirmer cette inclusion. Au v. 1, le fils est invité à ne pas faire, puis à faire : ne pas oublier l'enseignement de son père (אֶל־תִּשְׁכַּח) et donc l'observer (יִצַּר). Cet enseignement est présenté comme "ma torah" (תוֹרָתִי) et "mes commandements" (מִצְוֹתַי). L'exhortation est assortie, au v. 2, d'une double récompense : allongement de la vie et bien-être. Elle est renouvelée, au v. 3, par l'interdiction d'abandonner (אֶל־יִעֲזָבְךָ) la bonté et la vérité, complétée par une double prescription positive : les lier (קָשְׂרָם) au cou et les écrire (כָּתַבָם) sur les tables du cœur. Cette nouvelle exhortation est, elle aussi, assortie d'une récompense (v. 4) : faveur et réussite aux yeux de Dieu et des hommes. Au cours de son exorde, le maître de sagesse veille donc à ce que soit conservée la mémoire

⁶ Au lieu de וּכְאֵב ("et comme un père"), la LXX lit ἡμεσται ὁ δὲ ("et il châtie"), c'est-à-dire יִכָּאֵב. Cette traduction, qui accentue l'idée de coercition, veut éviter tout risque d'anthropomorphisme appliqué au personnage divin.

de l'enseignement énoncé, dans les versets suivants, sur le même modèle : exhortation et motivation.

Les v. 5-10 développent deux injonctions en référence au Seigneur⁷ : se confier à lui de tout son cœur (v. 6-8) et l'honorer de tous ses biens (v. 9-10). À l'instar de la mise en garde initiale (v. 1-2), chacune des deux attitudes est, elle aussi, suivie d'une double récompense (un bienfait pour le corps au v. 8 et des biens à satiété au v. 10), comme si était amorcé, par une allusion discrète, le relais divin à venir. La première exhortation oppose deux attitudes (𐤁𐤍) : celle qui conduit vers le Seigneur (v. 5a), celle qui ne s'attache qu'à soi (v. 5b). Cette dernière connaît une amplification au moyen d'une double interdiction en 𐤁𐤍 : ne pas s'appuyer sur son propre entendement (v. 5b) et ne pas se croire déjà sage (v. 7a), laquelle se trouve résumée dans la sentence subséquente : "crains le Seigneur et te détourne du mal" (v. 7b). Le fils est donc placé devant la radicalité du choix sapientiel : certes, des bienfaits lui sont accordés par le Seigneur, mais le risque est grand d'ignorer le donateur, en ne comptant que sur ses propres capacités⁸. À cet effet, le père prend soin, dans la seconde exhortation (v. 9-10), de prodiguer à son fils des conseils concrets qui lui éviteront bien des déconvenues. In fine, le fils est solennellement averti que si, malgré tout, il s'égare, c'est le Seigneur lui-même qui se chargera de le rappeler à l'ordre (v. 11-12). De la sorte, les v. 11-12 s'intègrent à l'ensemble de la péripécie en renforçant de leur autorité divine les injonctions paternelles. Ce changement de ton, repéré en Pr 3, 1-12, n'est pas sans rappeler certains revirements présents dans le Prologue.

LES ARGUMENTS TIRÉS DU PROLOGUE (PR 1-9)

En Pr 1,22-33, ce n'est pas le père qui prend la parole, mais la sagesse personnifiée (cf. v. 20-21). Pour la première fois, elle prononce un discours à

7 Alors que l'exhortation introductive mentionnait le nom commun de Dieu, apposé au nom commun de l'homme (v. 4b), c'est le tétragramme qui est employé dans le contenu de l'instruction (v. 5a.7b. 9a).

8 PINTO, 131-132.

forte connotation rhétorique. Sans entrer dans le détail de ces versets⁹, il apparaît qu'une rupture s'opère en finale (v. 33). Le discours débute par une introduction, au cours de laquelle la sagesse s'adresse à une pluralité de destinataires (en "vous" puis en "ils"). Elle interpelle ses auditeurs (en l'occurrence, les niais, les railleurs et les sots) et les enjoint de se convertir (v. 22-23). Avec virulence, elle dénonce leurs égarements passés (verbes à la forme *qatal* ou *wayyiqtol* aux v. 24-25) puis prédit son comportement futur (verbes à la forme *yiqtol* v. 26-31). Jusque-là, le ton dominant du propos est particulièrement punitif. Par la suite, dans les v. 32-33, le discours se conclut, en forme de contraste, par un passage du pluriel au singulier ("il") : les niais, à cause de leurs errements, courent à leur perte (v. 32), tandis que celui qui écoute la sagesse vivra en sécurité (v. 33). En l'espèce, la conclusion positive du discours de la sagesse est, pour le moins, surprenante. Après tant d'invectives, on se serait attendu à une parole de condamnation sans appel. Or, la sagesse décrit les bienfaits obtenus par celui qui consent à s'en remettre à elle et à l'écouter¹⁰. Ce revirement in extremis, qui renvoie à l'invite initiale (v. 20-22)¹¹, est la conclusion inversée par rapport à Pr 3,1-12.

Mais, c'est en fin de Prologue qu'il faut trouver une structure littéraire proche de Pr 3,1-12. En Pr 8, la seconde prosopopée de la sagesse s'achève, aux v. 32-36, pour une invitation à l'écoute, introduite par l'interpellation "mes fils". Par deux fois, ces fils sont conviés à écouter la sagesse (v. 32a.33a). À cette double invitation, se superpose une double béatitude (v. 32b.34) ouvrant sur deux voies opposées : la vie pour ceux qui écoutent la sagesse (v. 35), la mort pour ceux qui la refusent (v. 36). Comme en Pr 1,22-33, nous assistons, en fin de discours, à une mise en garde qui tranche par rapport à l'exhortation de départ. Mais, alors qu'en 1,22-33, un encouragement positif venait conclure une série de propos négatifs, 8,32-36, au contraire, débouche sur une

9 Pour une étude détaillée de ces versets, voir M. GILBERT, "Le discours menaçant de la sagesse en Proverbes 1,20-33", en : D. GARRONE – F. ISRAEL (dirs.), *Storia e tradizioni di Israele: scritti in onore di J. A. Soggin* (Brescia 1991) 99-119.

10 Cette soudaine issue positive est identique à celle que le Seigneur propose aux femmes de Jérusalem en Is 32,9-20 (cf. WALTKE, 213).

11 FOX, 103.

conclusion négative qui contraste avec la tonalité positive de l'instruction. Nonobstant, le motif de la correction du Seigneur n'est pas propre au livre des Proverbes. Il se rencontre, notamment, dans le chapitre 8 du livre du Deutéronome.

ARGUMENTS TIRÉS DU PARALLÈLE AVEC DT 8

La question des attaches littéraires du Prologue du livre des Proverbes avec le Deutéronome a été mise en évidence, dès les années 1930, par A. Robert¹². Une cinquantaine d'années plus tard, L. Alonso Schökel et J. Vilchez Lindez ont approfondi l'étude des affinités qu'entretient Pr 3 avec le Deutéronome¹³. Plus récemment, P. Overland a mis en parallèle les corrélations littéraires et thématiques significatives entre Pr 3,1-12 et Dt 6,4-6¹⁴. Pouvons-nous en faire autant avec Dt 8 ? Une première lecture de Dt 8 montre, en effet, une forte parenté de vocabulaire entre Pr 3,1-12 et Dt 8, non seulement au sujet de la correction du Seigneur (יִסַּר) en Pr 3,11-12 et Dt 8,5, mais également concernant plusieurs thèmes connexes tels que l'oubli (שָׁכַח) en Pr 3,1 et Dt 8,11.14.19 ; le commandement (מִצְוָה) en Pr 3,1 et Dt 8,1.2b.6.11b ; la connaissance (יָדַע) en Pr 3,6 et Dt 8,2.3.5.16 ; la crainte du Seigneur (יִרָא) en Pr 3,7 et Dt 8,6 ; le cœur (לֵב) en Pr 3,3.5 et Dt 8,2.5.14.17 ; le chemin (דֶּרֶךְ) en Pr 3,6 et Dt 8,2.6. En quoi l'examen de la correction du Seigneur en Dt 8 peut-il aider à l'interprétation de la correction paternelle de Pr 3,11-12 ? En Dt 8,5, le sujet de la correction du Seigneur est évoqué en des termes proches de ceux employés en Pr 3 :

12 A. ROBERT, "Les attaches littéraires bibliques de Prov. I-IX": *RB* 43 (1934) 42-68.

13 L. ALONSO SCHÖKEL – J. VILCHEZ LINDEZ, *I Proverbi, traduzione e commento* (Rome 1988) 208, où les auteurs retiennent plusieurs liens significatifs entre Pr 3 et le Deutéronome.

14 P. OVERLAND, "Did the sage draw from the Shema? A study of Proverbs 3,1-12": *CBO* 62 (2000) 424-440.

Dt 8,5	Pr 3,11-12
5 וַיִּדְעֶתָ עִם־לִבְבְּךָ כִּי כֹאֲשֶׁר יִיטֵר אִישׁ אֶת־בְּנוֹ וַיְהִי אֱלֹהֶיךָ מְיֻסָּרָךְ	11 מוֹטֵר וַיְהִי בְּנֵי אֱלֹהֵי־מֵאֵס וְאֵל־תִּקֵּן בְּתוֹכָהֶם 12 כִּי אִם אֲשֶׁר יֵאָהֵב וַיְהִי יוֹכִיחַ וְכָאֵב אֶת־בֶּן וַיִּצְוֶה

En Dt 8,5, la racine יטר, conjuguée au piel, est mentionnée d'abord sous la forme *yiqtol* (יִיטֵר), puis sous le mode participial (מְיֻסָּרָךְ). Ensuite, ces versets ont en commun le terme בן, suivi d'un pronom personnel avec suffixe à la 3^e personne du masculin-singulier (Dt 8,5) ou avec suffixe à la 1^{re} personne du singulier (Pr 3,11). Enfin, l'emploi de la particule comparative כֹּאֲשֶׁר (Dt 8,5) et de la conjonction כִּי (Pr 3,12) indique que les propos se situent sur le registre de la métaphore. Mais, dans l'un et l'autre cas, le recours à la métaphore n'est pas identique : alors qu'en Pr 3,11-12, la relation père / fils est clairement posée, Dt 8,5 préfère employer, pour évoquer l'expérience du désert, le terme plus neutre, d'"homme" (אִישׁ), en lieu et place de "père" (אָב)¹⁵. Comment comprendre cette différence de traitement ? Par le souci évident de la part de l'auteur sacré d'atténuer tout risque d'anthropomorphisme, mais aussi par le désir de ne pas hypothéquer l'interprétation que le lecteur fera lui-même du type de relation qu'il entretient avec le Seigneur. Du reste, le livre du Deutéronome, en 1,31, a déjà eu l'occasion de procéder de la sorte lorsqu'en référence à l'expérience du désert, l'action du Seigneur-Dieu envers son peuple a été comparée à celle d'un homme (אִישׁ) soutenant son fils¹⁶.

Les commentateurs s'accordent à reconnaître que Dt 8 est construit de manière concentrique. Beaucoup observent que la pointe se trouve au v. 11¹⁷. Il semble que, d'après le vocabulaire, la pointe du texte se situe davantage en Dt 8,7-10 :

15 La *Bible de Jérusalem*, dans ses différentes éditions, ne prend pas en compte de cette différence lexicale lorsqu'elle traduit : "...comme un père corrige son enfant", alors que la *TOB* en tient compte : "...comme un homme fait celle [l'éducation] de son fils".

16 À cet égard, c'est dans le Cantique de Moïse, en Dt 32,6 que, pour la seule fois dans le livre du Deutéronome, le nom de "père" est attribué au Seigneur.

17 Pour des propositions de structure concentrique, voir N. LOHFINK, *Höre, Israel* (Dusseldorf 1965), traduit de l'allemand par Fr. Stoessel, (Lyon 1967) 75 ; R. H. O'CONNELL, "Dt 8,1-20: asymmetrical concentricity and the rhetoric of Providence": VT 40 (1990) 437-452 ; M. WEINFELD, *Deuteronomy 1-11* (New York 1991) 397.

v. 1	A	exhortation : garder les commandements	aujourd'hui / pour vivre
v. 2-6	B	se souvenir pour garder les commandements	désert / temps des pères
v. 7-10	C	rappel des promesses du Seigneur pour bénir	vers le pays
v. 11-17	B'	se garder d'oublier les commandements du Seigneur	désert / aujourd'hui
v. 18-20	A'	se souvenir du Seigneur et de son alliance	aujourd'hui / risque de mort

L'ensemble du chapitre 8 est organisé autour du rappel des promesses du Seigneur [C] qui a donné un pays et de quoi y vivre pour le bénir. Les promesses d'hier sont valables pour aujourd'hui. La thématique du chapitre est structurée autour d'une double dialectique : se souvenir / oublier ; désert / pays¹⁸. À cela, s'ajoute une double opposition : temps des pères / aujourd'hui ; vie / mort. L'invitation à garder les commandements du Seigneur demeure pour toujours. Elle consiste à se souvenir du Seigneur en gardant ses commandements et son alliance. C'est une question de vie ou de mort [AA']. L'expérience du désert, vécue jadis par les pères, est une leçon pour aujourd'hui. L'expérience du désert comme lieu de dépouillement et de connaissance du Seigneur reste encore valable aujourd'hui [BB']. L'image du Seigneur, éducateur de son peuple, est à comprendre dans cette démarche argumentative inscrivant le peuple au sein de l'alliance divine. Avant de recevoir le don du pays, Moïse le met en garde contre le risque d'oublier la promesse. Le souvenir du passé sert de leçon pour l'avenir.

SE SOUVENIR DU PASSÉ

Il s'agit d'abord de se souvenir des promesses du passé pour garder les commandements du Seigneur et le craindre (Dt 8,2-10). L'expérience du désert est décrite comme un temps de mise à l'épreuve (עִנָּה et נִסָּה) au cours duquel le Seigneur éduque son peuple en lui faisant connaître à la fois l'humiliation de la faim et la consolation du don de la manne (v. 3-4). Le désert est le lieu

18 P. C. CRAIGIE, *The Book of Deuteronomy* (NICOT; Michigan 1976) 184.

par excellence où le Seigneur se montre comme celui qui fait connaître à son peuple sa dépendance filiale¹⁹. Avec amour et fermeté, le Seigneur avait jadis signifié aux pères qu'ils ne pouvaient se passer de ses commandements pour le craindre. Avant d'entrer en terre promise, la correction est ce moyen d'éducation que le Seigneur déploie à l'adresse de son peuple. Elle est un rappel à recevoir le pays comme un don et non comme un dû. Cette expérience du passé doit servir de leçon pour l'avenir.

UNE LEÇON POUR L'AVENIR

Il s'agit ensuite de se garder d'oublier pour se souvenir (Dt 8,11-17). Au moyen de la solennelle mise en garde de Dt 8,11, le peuple d'Israël est averti : il n'a pas à tirer orgueil de sa présence dans le pays pour oublier le Seigneur, car ce qui s'est produit autrefois pour les pères, au désert, peut se renouveler à l'avenir en terre promise. Avant même d'entrer dans le pays, le risque est grand de méconnaître le don de l'alliance et de retomber dans les errements du passé. Quel en est précisément ce risque ? Se rassasier des biens du pays au point de s'enorgueillir et de se détourner du Seigneur de l'Exode (v. 12-16), compter sur ses propres forces et oublier celui qui les lui donne (v. 17-18). Dans les deux cas, le danger est le même : tirer profit des biens de la terre comme un possesseur au point d'en oublier le donateur. Une fois encore, la connaissance du Seigneur passe par l'inscription de son action dans l'histoire de son peuple : "Oublier le Seigneur, cela commence toujours par l'oubli de ce qu'il a fait."²⁰ Au cours de cette section (v. 11-20), le Seigneur n'est plus formellement présenté sous les traits de celui qui corrige ; cependant, la reprise, au v. 16, du motif de la mise à l'épreuve (נסה et ענה) et l'ajout d'une finalité de bonheur attestent que nous restons dans un contexte d'éducation. Le Seigneur ne cessera d'agir ainsi pour le bien de son peuple. Il redira d'où vient le don

19 P. BOVATI, *Il libro del Deuteronomio* (Rome 1994) 116.

20 P. BUIS, *Le Deutéronome* (Verbum Salutis 4 ; Paris 1969) 155.

et qui en est le donateur. Il s'agit donc moins de brandir la menace d'une punition que de rappeler le don permanent de l'alliance ainsi que des lois et commandements qui y sont attachés.

LES ENSEIGNEMENTS DE DT 8 POUR PR 3,1-12

La lecture de Dt 8 permet maintenant de dégager quelques enseignements utiles à l'interprétation de Pr 3,1-12. Ces enseignements sont regroupés autour de trois points de contacts majeurs : l'exhortation à ne pas oublier le Seigneur, se détacher de soi pour s'attacher au Seigneur, la correction du Seigneur comme expérience sapientielle renouvelable.

L'exhortation à ne pas oublier le Seigneur est déterminante dans les deux textes. Le verbe שכח est mentionné à des endroits-clés : dans l'exorde de Pr 3,1 ; au cours de la section exhortative en Dt 8,11.14.19. Dans ces passages, le verbe est employé dans un sens fortement injonctif : בני תורתִי אֶל־תִּשְׁכַּח “mon fils, ma Torah, ne l'oublie pas” (Pr 3,1) ; en Dt 8,11, le verbe שמר gouverne deux injonctions : השָׁמֵר לְךָ פְּנֵי־תִשְׁכַּח אֶת־יְהוָה “garde-toi d'oublier le Seigneur (...)” (v. 11), וְרַם לְבַבְךָ וְשָׁכַחְתָּ אֶת־יְהוָה אֱלֹהֶיךָ “(garde-toi) d'élever ton cœur et d'oublier le Seigneur ton Dieu (...)” (v. 14) ; וְהָיָה אִם־שָׁכַח תִּשְׁכַּח אֶת־יְהוָה אֱלֹהֶיךָ “et s'il arrive que tu oublies le Seigneur ton Dieu” (Dt 8,19). Autrefois, le risque de méconnaître le Seigneur guettait le peuple d'Israël qui s'apprêtait à entrer en terre promise, ce même risque guette maintenant le disciple qui s'apprête à entrer dans la voie de la sagesse. Le danger de se détourner du don divin est tout aussi grand à présent pour le fils de la sagesse qu'hier pour les fils d'Israël.

La tentation constante d'oublier le Seigneur est la conséquence de l'orgueil humain. En Dt 8, cet orgueil se manifeste par un cœur qui s'élève et qui refuse de reconnaître les bienfaits venant du Seigneur (v. 12-16) ou qui ne prétend ne s'appuyer que sur ses seules forces physiques (v. 18). Pour cela, il convient de prendre garde à ne pas oublier ce que le Seigneur a fait (v. 7-10) et qu'à lui seul appartient la force (v. 18). Le motif de l'orgueil humain

se retrouve, par deux fois, en Pr 3,1-12, dans la première instruction (v. 5-8) où le père commande à son fils de se confier au Seigneur. Cette instruction est introduite, au v. 5, sous la forme de deux propositions opposées reliées par un *waw* adversatif : “confie-toi au Seigneur de tout ton cœur” (v. 5a) “mais vers ta propre intelligence, ne t’appuie pas” (v. 5b). La première proposition sera reprise au v. 6 sous le motif de la connaissance des chemins du Seigneur ; la seconde, au v. 7a, par l’invitation à ne pas se trouver sage à ses propres yeux. Le tout est résumé dans l’injonction récapitulative du v. 7b : craindre le Seigneur et se détourner du mal. En adressant à son fils des conseils de sagesse, le père n’éluide pas les risques de combats intérieurs qui habitent le cœur de tout disciple. Au contraire, il les aborde avec lucidité et fermeté. Cette exigence sera relayée par celle du Seigneur.

Le motif de la correction du Seigneur est exposé au début de Dt 8 tandis qu’il achève l’enseignement paternel de Pr 3,1-12. Alors que l’éducation du peuple au désert est une réalité du passé (Dt 8,2-10), celle du disciple du sage reste hypothétique. Pour les fils d’Israël hier comme pour le sage aujourd’hui, l’action du Seigneur n’est présente que sous forme d’une menace qui renvoie au passé. La correction n’est donc pas l’expression d’une sanction que le fils serait en droit d’attendre du Seigneur, mais la mémoire d’une pédagogie divine qu’il a connue, comme fils d’Israël, et dont ses pères ont bénéficié au cours de leur marche dans le désert. Pour le peuple, comme pour le fils de la sagesse, l’avenir reste ouvert. L’un et l’autre seront instruits selon leur capacité à reconnaître les bienfaits qui leur sont prodigués, car la correction du Seigneur est toujours donnée en vue d’un bien (Dt 8,16 ; Pr 3,12).

CONCLUSION

Bien que placé au terme d’une première série d’instructions, l’appel final à ne pas négliger la correction du Seigneur vient relancer le commandement initial à ne pas oublier la Torah ni les commandements paternels. Loin de susciter un découragement de l’auditeur, le motif de la correction divine est posé

pour stimuler son attachement à la sagesse. Les propos du père sont un vibrant message en ce sens. Inversement, tout doit être mis en œuvre par le fils pour rester attaché à la sagesse. À cette fin, le maître – en l’occurrence le père – et le Seigneur unissent leurs efforts pour enjoindre au fils d’y rester fidèle. Le détour par Dt 8 atteste que l’instruction sapientielle, qui porte l’empreinte de la Torah, trouve sa raison d’être dans l’alliance du Seigneur envers son peuple. Finalement, la correction paternelle du Seigneur n’est autre que ce rappel de l’alliance et de ses conséquences pour le partenaire humain. Transmettre la sagesse, selon Pr 3, n’est-ce pas, au fond, faire mémoire de la permanence de cette alliance et du don de la Torah qui se donne à lire non plus sur l’extériorité des tables de pierre mais au plus profond des cœurs (Pr 3,3) ? Dans ces conditions, le Seigneur n’est plus perçu comme celui qui agirait en lieu et place d’un pédagogue défaillant. Il est celui qui rend actuelle, fût-ce au prix d’un radical dépouillement du partenaire humain, la mémoire du don de la Loi. C’est en cela, qu’il est père (v. 12). La correction divine est donc à l’image de ce qu’est la Loi divine : non pas condamnation de l’homme, mais révélation d’un don qui lui est fait. C’est en ce sens précisément que l’auteur de l’épître aux Hébreux reprend à son compte le sujet de la correction paternelle. En He 12,1-13, il invite les chrétiens persécutés à supporter les corrections infligées par le Seigneur. Notamment, en He 12,1-4, l’auteur de l’épître exhorte ses destinataires à l’endurance dans la foi, à la suite de Jésus “chef de notre foi” qui endura les souffrances de la croix. Puis s’ensuit, aux v. 5-6, une citation de Pr 3,11-12, selon le texte de la LXX. À partir du v. 7, l’auteur sacré commente la citation en insistant fortement sur le lien entre filiation et correction. L’absence de correction signifierait absence de filiation. Vraisemblablement, Pr 3 est lu à la lumière de Dt 8, évoquant la pédagogie humaine assurée autrefois par les “pères selon la chair”, par opposition à la pédagogie divine assurée désormais par le “Père des esprits”. Cette pédagogie est exercée dans un but précis : le bien des fils, c’est-à-dire leur participation à la sainteté de Dieu. L’interprétation chrétienne de Pr 3,11-12, selon l’épître aux Hébreux, confirme, si besoin est, la pertinence de ces versets pour une théologie sapientielle de l’alliance.